WEC MATS BETON SAS

EVALUATION DE L'INCIDENCE NATURA 2000 POUR LE SITE DE WEC MATS BETON SAS LONGUEIL-SAINTE-MARIE (60)

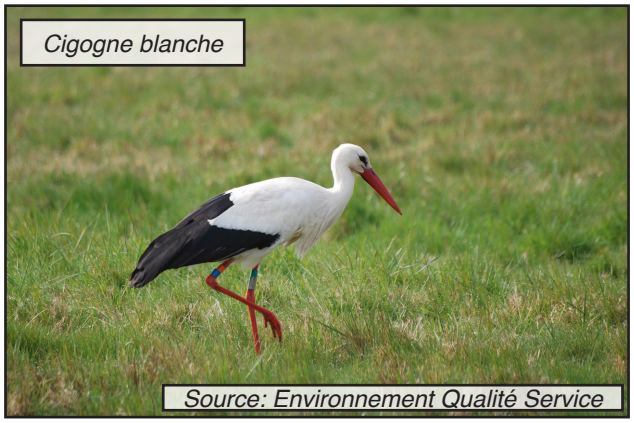

Cigogne blanche

Source: Environnement Qualité Service

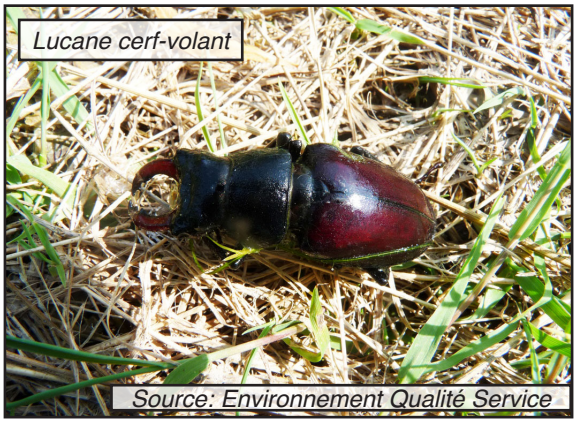

Lucane cerf-volant

Source: Environnement Qualité Service

Environnement Qualité Service

5 bis rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 90
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com

Étude réalisée par :

Environnement
Qualité
Service

5 bis rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 90
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com

Dossier n° : 1720716

MAI 2017

SOMMAIRE

I - CONTEXTE DU DOSSIER 1

II - CONTEXTE REGLEMENTAIRE 2

III - DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000 3

IV - INCIDENCE DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000.....16

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE 1

FIGURE 2 : LES SITES NATURA 2000 DANS UN RAYON DE 20 KM ...4

I - CONTEXTE DU DOSSIER

Dans le cadre de la réalisation d'un dossier ICPE, pour son site de Longueil Sainte Marie, WEC MATS BETON SAS nous sollicite pour la réalisation du volet «Evaluation de l'incidence sur les sites Natura 2000».

Le site est localisé dans la vallée de l'Oise, près du canal (Figure 1).

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE

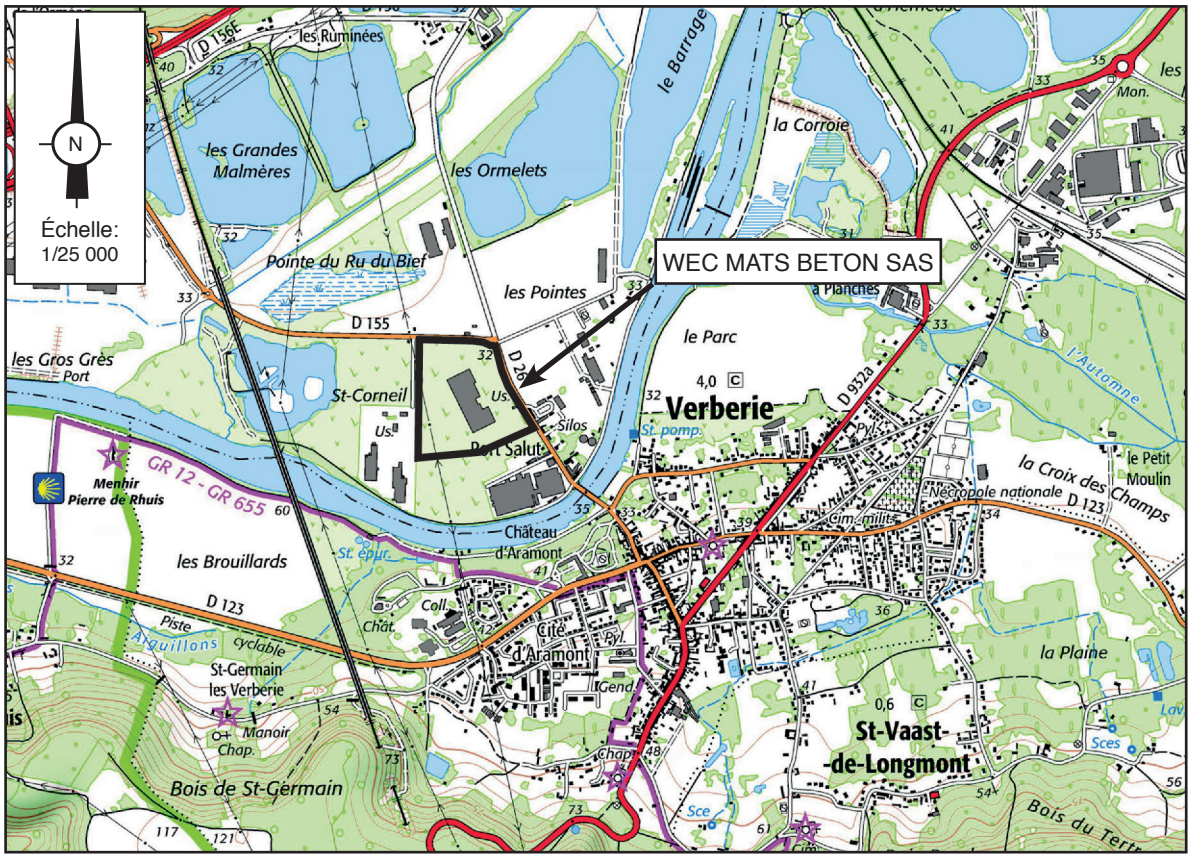

D'après l'article R.414-19 du Code de l'Environnement, «Les travaux et projets devant faire l'objet d'une étude d'impact au titre des articles R. 122-2 et R. 122-3 ;» doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Le projet étant soumis à autorisation ICPE, il fera également l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000. Conformément aux exigences de la DREAL «Haut de France», l'évaluation sera conduite sur tous les sites dans un rayon de 20 km, autour du projet.

II - CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Selon l'article R. 214-32 du Code de l'Environnement, toute personne souhaitant réaliser une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumise à déclaration adresse une déclaration au préfet du département ou des départements où ils doivent être réalisés.

Cette déclaration comporte l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, au regard des objectifs de conservation de ces sites. Le contenu de l'évaluation d'incidence Natura 2000 est défini à l'article R. 414-23 et peut se limiter à la présentation et à l'exposé définis au I de l'article R. 414-23, dès lors que cette première analyse conclut à l'absence d'incidence significative sur tout site Natura 2000.

Cette évaluation est proportionnée à l'importance du document ou de l'opération et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence.

Le contenu défini à l'article R. 414-23 est le suivant :

«I.-le dossier comprend dans tous les cas :

1° - Une présentation simplifiée du document de planification, ou une description du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets ; lorsque des travaux, ouvrages ou aménagements sont à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni ;

2° - Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification, le programme, le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ; dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du document de planification, ou du programme, projet, manifestation ou intervention, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation.»

La présentation du projet (point 1), a été réalisé lors du dossier ICPE. Nous présentons ci-après notre évaluation des risques d'incidence (point 2).

III - DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, et ce dans un cadre global de développement durable. Natura 2000 cherche donc à concilier activités humaines et protection des milieux naturels afin de répondre aux enjeux environnementaux planétaires et locaux. Natura 2000 est fondé sur deux directives européennes :

- la directive «Habitat» du 21 mai 1992 qui impose la délimitation de zones de conservation des habitats naturels représentatifs d'écosystèmes spécifiques à chaque région biogéographique (ZSC),
- la directive «Oiseaux» du 2 avril 1979 qui impose la délimitation de zones destinées à la nidification d'oiseaux sauvages menacés d'extinction (ZPS).

Natura 2000 est donc un réseau composé de deux types de sites : les ZSC (Zones Spéciales de Conservation) et les ZPS (Zones de Protection Spéciales). Certains sites sont toutefois désignés en SIC (Sites d'intérêt communautaire) car l'arrêté de désignation en ZSC n'a pas encore été pris.

Aucun site Natura 2000 n'est recensé dans l'aire d'étude. Cependant, afin de répondre aux exigences de la DREAL «Haut de France», l'évaluation sera conduite sur tous les sites présents dans un rayon de 20 km, autour du projet.

Dans un rayon de 20 km autour du projet, on trouve 6 sites Natura 2000 directive «Habitats» ainsi que 2 sites Natura 2000 directive «Oiseaux (ZPS) (Figure 2 page 4). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom	Surface (en Ha)	Distance au projet (km)
Zone Spéciale de Conservation (ZSC)			
FR2200566	Coteaux de la vallée de l'Automne	625	0,9
FR2200382	Massifs forestiers de Compiègne	3 185	4,5
FR2200380	Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville	2 393	5
FR2200378	Marais de Sacy-le-Grand	1 368	8,5
FR2200379	Coteaux de l'Oise autour de Creil	102	16,6
FR2200398	Massif forestier de Retz	847	19,2
Zone de Protection Spéciale (ZPS)			
FR2212001	Forêts picardes : Massifs forestiers de Compiègne, Laigue, Ourscamps	24 647	2,5
FR2212005	Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du Roi	13 615	5

Aucune zone naturelle strictement protégée (parc national, réserve naturelle, réserve biologique, zone d'arrêté de protection de biotope, terrains des conservatoires d'espaces naturels, réserve de la biosphère...) n'est répertoriée au sein de l'aire d'étude.

FIGURE 2 : LES SITES NATURA 2000 DANS UN RAYON DE 20 KM

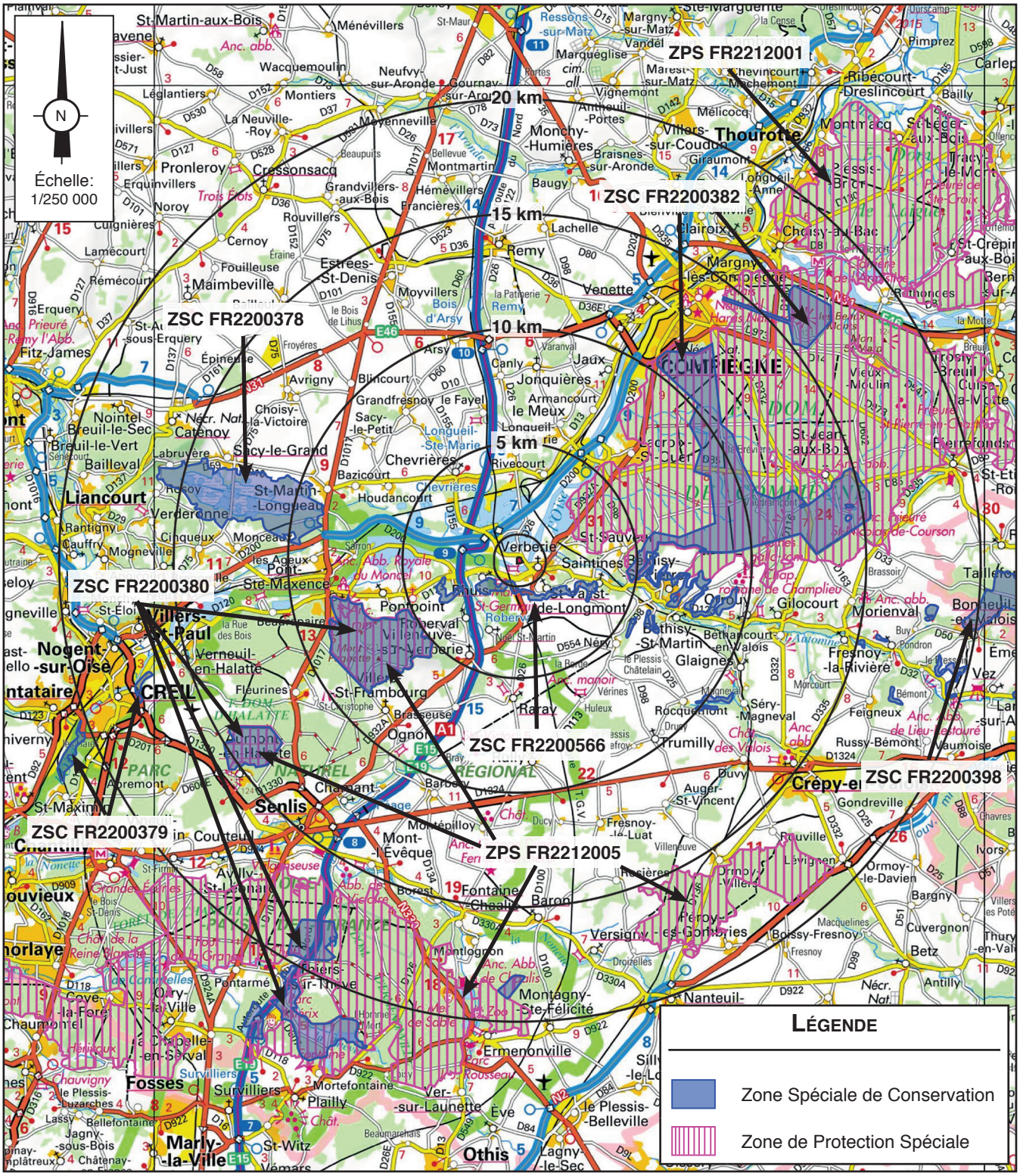

→ ZSC FR2200566 «Coteaux de la vallée de l'Automne»

• Description

Ensemble de coteaux du bassin de l'Automne associé au lit majeur de l'Automne et ses affluents, constituant une entité exemplaire de vallée tertiaire au nord de Paris, avec des allures de canyon disséquant le plateau calcaire lutétien, et jouant un rôle important de corridor écologique Est/Ouest entre la forêt de Retz, le massif de Compiègne et la vallée de l'Oise. Par son orientation favorisant les expositions Nord et Sud, sa fonction de couloir de migration, la vallée de l'Automne est traversée d'influences méridionales remontées par le cours de l'Oise, d'influences médioeuropéennes et submontagnardes en liaison avec le massif forestier de Retz. Elle donne ainsi une représentation diversifiée des habitats potentiels du Valois.

La vallée offre de superbes séquences caténales d'habitats, le long de transects Nord/Sud avec opposition de versants, diversité lithologique du système calcicole avec notamment une guilde remarquable de pelouses sablo-calcaires à calcaires, pelousesourlets, ourlets, rochers, dalles et parois calcaires du Lutétien, système alluvial diversifié (prairies humides, roselières, saulaies et aulnaies, étangs),...

La présence de cavités souterraines permet l'hibernation de toutes les espèces de chauves-souris notées sur le site Natura 2000 (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertilions de Bechstein et à oreilles échancrées et Grand Murin).

Les rares secteurs marécageux accueillent également le Vertigo de Des Moulins.

• Qualité et importance

La Vallée de l'Automne constitue un des secteurs phares au niveau régional pour la surface occupée par les pelouses calcicoles, dont certains types sont en limite Nord de répartition au niveau national ; l'hibernation des chiroptères ; et en tant que corridor important non seulement pour la grande faune mais aussi pour les chauves-souris circulant entre le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, les forêts domaniales de Compiègne et de Retz, et le Bois du Roi.

Les intérêts spécifiques sont en conséquence diversifiés et originaux, notamment les aspects floristiques mieux connus : cortège très complet de la flore des pelouses calcaires (calcaricole à sabulo-calcaricole, xérophile à mésophile, thermophile à psychrophile, avec plantes en isolats d'aire ou en limite d'aire septentrionale ou occidentale (Artemisia campestris, Fumana procumbens, Carex ericetorum,...), avec 11 espèces protégées et de nombreuses plantes rares et menacées. Cet ensemble est en liaison avec un cortège faunistique aux mêmes caractéristiques biogéographiques (limite nord du Lézard vert et différents insectes). Intérêts ornithologiques (ZICO), mammalogiques (présence d'une cavité avec 4 chauves-souris de l'annexe II de la directive dont le Petit Rhinolophe, présence du Chat sauvage), entomologiques (plusieurs insectes menacés) et herpétologiques remarquables.

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Mammifères	
Grand Murin	*Myotis myotis*
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
Invertébrés	
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*
Vertigo de Des Moulins	*Vertigo moulinsiana*

→ZSC FR2200382 «Massif forestier de Compiègne»

• Description

Ce vaste complexe forestier, situé à la confluence de l'Oise et de l'Aisne, intègre l'essentiel des potentialités forestières, intraforestières et de lisières du nord du Tertiaire parisien. La variété des substrats tertiaires (plus la craie campanienne) associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Ile-de-France avec des buttes témoins isolées et son vaste glacis de piémont étendu vers le Nord, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et méridionaux induisent une quasi exhaustivité dans la représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional. Sont représentés de très nombreux contrastes hydromorphiques et mésoclimatiques avec des successions caténales complètes et optimales.

• Qualité et importance

La taille du massif et la présence par endroit de chênes et de hêtres pluricentenaires («les Beaux Monts») lui confère un intérêt écosystémique exceptionnel pour l'entomofaune, l'avifaune (rapaces et passereaux nicheurs) et les populations de grands mammifères. Outre ces aspects, les intérêts spécifiques sont essentiellement :

- floristiques : cortèges sylvatiques exceptionnels en Picardie en situation de confluence atlantique, médioeuropéenne et méridionale, avec microrépartition à l'intérieur du massif, nombreuses limites d'aire notamment médioeuropéennes, nombreuses plantes rares et menacées dont de très importantes populations de Carex reichenbachii, une quinzaine d'espèces protégées, présence historique exceptionnelle en plaine d'une orchidée parasite (Epipogium aphyllum).

- entomologique : exceptionnelle diversité des cortèges d'insectes liés aux vieilles forêts avec 4 espèces de coléoptères de la directive, protégées en France. En particulier, il faut noter probablement la seule population importante et stable de Lucanus cervus du nord de la France et la présence du rarissime Limoniscus violaceus. Plusieurs espèces d'odonates sont menacées au niveau national.

- Batrachologique

- Herpétologique

- Ornithologique (le site est compris en majeure partie dans une ZPS de 24647 ha).

- Mammalogique : notamment population de cerf, de chat sauvage, petits carnivores, chauves-souris (Petit rhinolophe et Grand murin dans le château).

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Mammifères	
Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*
Grand Murin	*Myotis myotis*
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
Amphibiens	
Triton crête	*Triturus cristatus*
Invertébrés	
Capricorne du Chêne	*Cerambyx cerdo*
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*
Scarabée Pique-prune	*Osmoderma eremita*
Taupin violace	*Limoniscus violaceus*
Plantes	
Dicrane vert	*Dicranum viride*

→ ZSC FR2200380 «Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville»

• Description

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly et Ermenonville et connu sous le nom de «Massif des Trois Forêts». Le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et périforestiers sur substrats variés. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien et sont structurées par deux affleurements majeurs, l'un calcaire lié au Lutétien et parfois saupoudré de dépôts sableux éoliens (Forêt de Chantilly), l'autre acide correspondant aux sables auversiens.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides (avec aulnaies à sphaignes et Osmonde), enfin par la mosaïque extra- et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc Naturel Régional en 2004 et un classement en ZPS sur la majeure partie du site.

• Vulnérabilité

Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier,...) avec fragmentations et coupures de corridor par l'urbanisation linéaire périphérique, diverses eutrophisations et des prélèvements souvent massifs de plantes (jonquille notamment). Le maintien des mosaïques d'habitats intersiticiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages «sauvages» (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

• Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale , notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie, la rareté. Ces intérêts sont surtout :

- floristiques : 20 espèces protégées, plus de 60 espèces menacées avec un exceptionnel cortège sabulicole ;
- entomologique : nombreux insectes menacés dont Lycaena dispar, inscrits aux annexes II et IV ;

- mammalogique : notamment population de petits carnivores, chauves-souris (Petit rhinolophe),...

Enfin, on notera la présence de paysages originaux : chaos gréseux à bouleaux, lambeaux d'anciens systèmes pastoraux extensifs avec landes à Junipéraies, sables mobiles et dunes continentales, buttes témoins,...

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Mammifères	
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin de Bechstein	*Myotis Bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
Poissons	
Bouvière	*Rhodeus amarus*
Chabot commun	*Cottus gobio*
Loche de rivière	*Cobitis taenia*
Amphibiens	
Triton crête	*Triturus cristatus*
Invertébrés	
Vertigo de Des Moulins	*Vertigo moulinsiana*
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*
Plantes	
Dicrane vert	*Dicranum viride*

→ ZSC FR2200378 «Marais de Sacy-le-Grand»

• Description

Ensemble de marais alcalins de très grande superficie, situé dans une dépression allongée au pied de la cuesta d'Ile de France et constituant l'un des systèmes tourbeux alcalins les plus importants des plaines du Nord-Ouest européen.

Ce complexe d'habitats exceptionnel présente une large gamme de biotopes turficoles basiphiles, exemplaire des potentialités planitiaires subatlantiques européennes depuis les stades aquatiques pionniers jusqu'aux stades de boisements arbustifs à arborescents hygrophiles à mésohygrophiles. Roselières, cariçaies et tremblants tourbeux y ont atteint un développement spatial de grande importance, optimal sur le plan structural et coenotique.

Ailleurs, le pâturage ou la fauche ont permis de maintenir un réseau de bas-marais et de moliniaies tourbeuses alcalines subatlantiques représentant le plus important réservoir spatial subsistant dans le Nord de la France, au moins, de ces types d'habitat.

En outre, on observe ici et là dans le marais des phénomènes ombrogènes d'acidification des tourbes permettant dans un premier temps, le développement de quelques tapis de sphaignes. De même, le long de la cuesta, la bordure acidiphile sableuse du marais maintient des conditions topogènes favorables au développement d'un système acidiphile périphérique de tourbière.

Sur les reliefs sableux au Sud du marais lui-même, se développe un ensemble landicole et forestier avec une mare (Mare des Cliquants) oligotrophe acide d'atlanticité plus marquée riche en herbiers amphibies du Scirpetum fluitantis en limite d'aire ici.

Cette séquence géomorphologique marais alcalins/sables acides en continuité intégrale avec deux voies dynamiques d'évolution du système tourbeux (alcalin et acidophile) et compte tenu des superficies occupées, donne au site des Marais de Sacy-le-Grand une importance écosystémique et biogéographique sans équivalent dans son contexte bioclimatique subatlantique.

• Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont exceptionnels :

- floristiques : cortège exemplaire des tourbières basiques, très nombreuses plantes menacées, cortège des landes et mares acidiphiles, limites d'aire,...
- ornithologiques : avifaune paludicole nicheuse et hivernante exceptionnelle typique des systèmes marécageux aux roselières développées (Grand Butor, Blongios nain, Marouette ponctuée...). Le site est inventorié en ZICO ;
- batrachologique et herpétologique : taille des populations notamment, présence de Triturus cristatus,
- ichtyologique : brochet.

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Amphibiens	
Triton crête	*Triturus cristatus*
Invertébrés	
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*
Leuccorhine à gros thorax	*Leucorrhinia pectoralis*
Vertigo Des Moulins	*Vertigo moulinsiana*
Vertigo étroit	*Vertigo angustior*

→ ZSC FR2200379 «Coteaux de l'Oise autour de Creil»

• Description

Coteaux de la vallée de l'Oise de Toutevoie à Verneuil-en-Halatte, en situations géomorphologiques (versants abrupts sur calcaires lutétiens) et mésoclimatiques exceptionnelles et relictuelles développant une série submontagnarde semi-thermophile du Cephalanthero-Fagion sylvaticae originale (type «Oise-Creil») riche en Buis (Buxus sempervirens), avec pelouses du Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti à Dianthus carthusianorum (type endémique de la vallée de l'Oise), fourré pionnier à Buxus sempervirens et Prunus mahaleb (Berberidion vulgaris), tiliaie-acéraie thermo-submontagnarde à Buis et If (Tilion platyphylli type «Oise-Creil») sur pentes abruptes éboulées. L'ensemble de ces habitats inscrits à la directive constituent un ensemble unique, irremplaçable et de très grande valeur patrimoniale.

Les paysages végétaux sont très originaux pour les régions de plaine : fourrés de Buis où cet arbuste montre une vitalité exceptionnelle, gradins de Seslérie typique des pelouses de montagne.

• Vulnérabilité

L'état de conservation du site est médiocre, en raison de la proximité de l'urbanisation qui grignote peu à peu les espaces du système submontagnard. De plus, les conséquences d'une eutrophisation de contact et de la dynamique progressive naturelle qui fait régresser les surfaces de pelouses menacent à moyen et long terme le site. Néanmoins, il s'agit des derniers secteurs de versant calcaire de l'Oise non urbanisés sur Lutétien et des ultimes conditions mésoclimatiques submontagnardes de la vallée dans son parcours tertiaire. A noter encore, la vitalité exceptionnelle du Buis, qui suggère une probable spontanéité de l'arbuste en liaison avec le caractère thermo-montagnard du mésoclimat.

• Qualité et importance

L'intérêt floristique est parallèlement remarquable (diversité floristique du cortège submontagnard, deux espèces protégées, nombreuses espèces menacées).

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Mammifères	
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Invertébrés	
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*

→ ZSC FR2200398 «Massif forestier de Retz»

• Description

Ce complexe forestier intègre l'essentiel des potentialités forestières du Valois, sur substrats tertiaires variés (calclaires grossiers, marno-calcaires, sables acides parsemés de nombreux chaos de grès, argile et formations à meulières). La palette des habitats forestiers est globalement dans un état d'exemplarité et de représentativité des ensembles caténaux du Tertiaire parisien.

Le site joue un rôle biogéographique important et partage les influences atlantiques, médio-européennes et montagnardes. Parmi les habitats forestiers inscrits à la directive, on mentionnera surtout les séries neutro-acidiclines à neutro-calcicoles des hêtraies chênaies collinéennes submédioeuropéennes, la série rivulaire des frênaies hygrophiles, la série acidophile subcontinentale sèche bien développée sur sables auversiens avec nombreux affleurements gréseux riches en bryophytes et lichens,...

• Qualité et importance

La taille du massif lui confère un intérêt écosystémique européen pour l'avifaune forestière nicheuse et les populations de grands mammifères. Le site est entièrement inventorié en ZICO. Outre ces aspects, les intérêts spécifiques connus sont surtout floristiques, notamment le cortège submontagnard aujourd'hui très réduit, 6 espèces protégées,et nombreuses plantes menacées.

Le site Natura 2000 présente également un fort enjeu pour la préservation du Petit Rhinolophe en Picardie. Des travaux de restauration et d'aménagement spécifiques sur la maison forestière du Bois Harriez ont permis de protéger efficacement la colonie, à la fois en période de reproduction et d'hibernation.

• Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Nom commun	Nom latin
Mammifères	
Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*
Grand Murin	*Myotis myotis*
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*

→ ZPS FR2212001 «Forêts picardes : Massifs forestiers de Compiègne, Laigue, Ourscamps»

• Description

Ce massif forestier s'étale sur une succession de cuvettes situées entre la cuesta qui frange le massif à l'est et au sud et les terrasses alluviales qui font transition avec les rivières Oise et Aisne.

Bordé à l'Ouest par la vallée de l'Oise, ce vaste massif s'étire de la vallée de l'Automne jusqu'au Noyonnais, où il est en contact avec la ZPS «Moyenne vallée de l'Oise».

• Vulnérabilité

L'état de conservation global du massif peut être qualifié de bon au regard des espaces forestiers semi-naturels ayant conservé une bonne structuration écologique et sylvicole.

• Qualité et importance

Le massif forestier de Compiègne Laigue Ourscamps constitue un ensemble écologique exceptionnel du fait de ses dimensions et notamment de la diversité de son avifaune nicheuse.

L'histoire de l'utilisation et de la protection des forêts royales de chasse explique la conservation d'un tel ensemble forestier de plus de 25 000 ha non morcelé. Une des marques historiques les plus évidentes est le réseau rayonnant de chemins. Les clairières et les étangs sont issus notamment des implantations médiévales d'abbayes. Seule la vallée de l'Aisne et, plus au nord, les villages et cultures entre Bailly et Tracy-le-Mont interrompent l'unité du massif.

Le massif intègre l'essentiel des potentialités forestières, intraforestières et de lisières du nord du Tertiaire parisien. La variété des substrats associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Ile de France avec des buttes témoin isolées, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et méridionaux induisent une quasi exhaustivité dans la représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional.

La palette des habitats forestiers est rehaussée par une sylviculture de qualité et de tradition historique qui a maintenu le massif dans un état d'exemplarité et de représentativité à la fois écologique, biologique, sylvicole et cynégétique.

• Espèces inscrites à l'article 4 de la directive 2009/147/CE

Nom commun	Nom latin	Statut	Abondance
Alouette lulu	*Lullula arborea*	Hivernage	Présente
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	Concentration	Présente
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	Reproduction	Présente
Busard cendre	*Circus pygargus*	Concentration	Présente
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	Reproduction	Présente
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	Résidente	Présente
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	Reproduction	Présente
Faucon émerillon	*Falco columbarius*	Concentration	Présente
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	Concentration	Présente
Gorgebleue à miroir	*Luscinia svecica*	Reproduction	Présente
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Reproduction	Présente
Milan noir	*Milvus migrans*	Concentration	Présente
Milan royal	*Milvus milvus*	Concentration	Présente
Pic mar	*Dendrocopos medius*	Résidente	Présente
Pic noir	*Dryocopus martius*	Résidente	Présente
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	Reproduction	Présente
Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	Concentration	Présente

→ZPS FR2212005 «Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du Roi»

• Description

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly et Ermenonville et connu sous le nom de «Massif des Trois Forêts». Le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et périforestiers sur substrats variés. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien et sont structurées par deux affleurements majeurs, l'un calcaire lié au Lutétien et parfois saupoudré de dépôts sableux éoliens (Forêt de Chantilly), l'autre acide correspondant aux sables auversiens.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides (avec aulnaies à sphaignes et Osmonde), enfin par la mosaïque extra et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc Naturel Régional en 2004 et un classement en ZPS sur la majeure partie du site.

• Vulnérabilité

L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits est relativement satisfaisant. Il faut toutefois veiller aux drainages inopportuns des microzones hydromorphes (notamment au niveau des sources et suintements perchés).

Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier,...) avec fragmentations et coupures de corridor par l'urbanisation linéaire périphérique... Le maintien des mosaïques d'habitats intersiticiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages «sauvages» (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

• Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale , notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie, la rareté.

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.

• Espèces inscrites à l'article 4 de la directive 2009/147/CEE

Nom commun	Nom latin	Statut	Abondance
Alouette lulu	*Lullula arborea*	Reproduction	Présente
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	Concentration	Présente
Blongios nain	*Ixobrychus minutus*	Reproduction	Présente
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	Reproduction	Présente
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	Reproduction / hivernage	Présente
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*	Concentration	Présente
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	Reproduction	Présente
Grue cendrée	*Grus grus*	Concentration	Présente
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Reproduction	Présente
Pic mar	*Dendrocopos medius*	Reproduction	Présente
Pic noir	*Dryocopus martius*	Reproduction	Présente
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	Reproduction	Présente

IV - INCIDENCE DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

a - Modalités d'influence potentielle d'un projet sur un site Natura 2000

Un projet peut engendrer une incidence sur un site Natura 2000 de quatre façons :

- **impacts directs** : il s'agit alors de projet implanté dans le site Natura 2000 et qui conduise à la destruction ou à la modification directe du milieu ;
- **impacts indirects** : ils concernent des projets qui ne sont pas situés dans un site Natura 2000, mais qui peuvent provoquer des modifications à distance, du fait de l'activité exercée : rejets atmosphériques, rejets aqueux, bruit, circulation d'engins motorisés... ;
- **perte de milieux utiles ou nécessaires aux espèces du site Natura 2000** : il s'agit en ce cas de milieux qui ne sont pas situés en site Natura 2000, mais qui sont utilisés par les espèces du site Natura 2000, par exemple pour se nourrir ; la destruction de ces milieux, bien que situés en dehors de site Natura 2000, peut donc engendrer une incidence ;
- **mortalité affectant des espèces du site Natura 2000** : il s'agit en ce cas de projets susceptibles d'entraîner la mortalité des certaines espèces, mais situés en dehors de site Natura 2000. Toutefois, si le projet est situé dans l'aire d'évolution des espèces d'un site Natura 2000 (lesquelles rappelons- le peuvent évoluer en dehors de la zone Natura 2000), celles-ci peuvent être impactées sur le site.

Les deux derniers cas, ne concernent que des espèces mobiles. Seules les populations pouvant se déplacer à travers les terres sont susceptibles d'être concernées.

Aucune incidence n'est possible sur les populations de plantes, de poissons, de mammifères marins et d'amphibiens des ZSC, car ceux-ci restent inféodés à leur milieu (plante, poisson) ou à leur milieu et aux abords immédiats.

b - Incidence potentielle du projet

b1 - Impacts directs

Le projet n'est pas situé dans un site Natura 2000. Il n'est donc pas susceptible d'engendrer une incidence directe.

b2 - Impacts indirects

En ce qui concerne les incidences indirectes liées aux rejets, de par sa nature, le projet est peu susceptible d'engendrer des rejets significatifs. Les rejets identifiables sont :

- rejets atmosphériques : ceux-ci sont très limités. L'émission de poussière lors du remplissage du malaxeur est très faible car elle se fait en atmosphère humide. Le dépotage des ciments et des fillers est réalisé en milieu fermé, à l'aide d'un surpresseur pneumatique qui garantit un rejet inférieur à 20 mg/ m3. Concernant les COV, la totalité des solvants (hormis les déchets) sont évaporés à l'application. L'incidence des rejets n'est pas définissable, ni significative ;
- bruits : l'impact sonore du site est essentiellement lié à la logistique et à la manutention, centrale à béton, chargements des segments et des agrégats, travail mécanique des métaux, activité de bétonnage. Les niveaux d'émergence réglementaire sont respectés.
- circulation automobile et autres : la circulation liée à l'augmentation de la production n'engendrera pas d'incidence sur des sites qui ne sont pas localisés à proximité immédiate du projet ;
- rejets aqueux : 3 réseaux de rejets sont présents sur le site : le réseau eaux pluviales et toitures, le réseau eaux pluviales de voiries, et le réseau eaux usées domestiques. Les eaux pluviales, toitures et voiries sont évacuées dans un bassin étanche, puis dans un séparateur d'hydrocarbures, avant d'être rejetées dans l'Oise. Les eaux usées domestiques sont directement envoyées vers la station d'épuration de Longueil-Sainte-Marie via le réseau public des eaux usées. Les sources de pollutions accidentelles sont liées aux produits polluants stockés ou manipulés sur le site. Afin de prévenir les risques de pollution, le matériel en contact avec les produits liquides est régulièrement entretenu, et les zones à risques sont confinées. L'augmentation de la production du site WEC MATS BETON SAS n'aura pas d'incidence sur les quantités de produits polluants entreposés.

Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC FR2200566 «Coteaux de la vallée de l'Automne», situé à presque 1 km et séparé de WEC MATS BETON SAS, par l'Oise. A cette distance, les incidences du projet sont négligeables.

b3 - Perte de milieux utiles ou nécessaires aux espèces du site Natura 2000

Cet aspect concerne des milieux complémentaires aux sites Natura 2000, qui seraient utiles aux espèces des différents sites Natura 2000. Le projet ne comprend aucune augmentation d'emprise.

La perte de milieu lié au projet sera nulle.

b4 - Mortalité affectant des espèces d'un site Natura 2000 se déplaçant vers le site WEC MATS BETON SAS

Il s'agit ici d'évaluer si des espèces des sites Natura 2000, sont susceptibles de se déplacer sur le site WEC MATS BETON SAS, et d'être affectées par l'activité.

L'aire d'évolution à prendre en compte dans les évaluations d'incidence Natura 2000 est définie dans la note EI 2 «Méthodes et techniques des inventaires et de caractérisation des éléments nécessaires à l'évaluation d'incidences Natura 2000 sur les espèces animales et leurs habitats» de la DREAL Picardie.

Elle est de :

- 1 kilomètre pour les insectes et les gastéropodes,
- 5 kilomètres autour des sites de parturition* et 10 km autour des sites d'hibernation et de parade des chiroptères,
- 3 kilomètres pour les oiseaux sauf pour les espèces migratrices où elle est à définir au cas par cas pour.

Insectes et gastéropodes

En ce qui concerne les insectes et les gastéropodes, seul le site «Coteaux de la vallée de l'Automne» (FR2200566), distant d'environ 0,9 km du projet, est concerné.

Les espèces d'insectes et de gastéropodes inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/ CEE de cette ZPS sont les suivantes :

Nom français	Nom latin
Ecaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*
Vertigo de Des Moulins	*Vertigo moulinsiana*

** : Action de mettre bas chez les mammifères*

❒ Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)

• Habitats et caractéristiques

Le Vertigo de Des Moulins se trouve principalement dans les marais, mais aussi en bordure d'étangs, au niveau des berges de rivières ou dans des prairies humides à Jonc.

• Risque d'incidence

Cette espèce est typique des zones humides. Aucun habitat de ce type n'est présent sur le site WEC MATS BETON SAS. De plus l'Oise est un obstacle pour les gastéropodes. Il est donc peu probable que cette espèce soit présente sur le site. Ainsi, le projet n'aura pas d'incidence notable sur les milieux importants pour cette espèce.

❒ Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

• Habitats et caractéristiques

Forêt avec des souches et vieux arbres feuillus (chênes) dépérissants

• Risque d'incidence

Cette espèce est complètement inféodée à son milieu (milieu forestier). Or le projet se situe dans des milieux qui ne réunissent pas les conditions nécessaires à son développement et à sa survie, et il n'y a pas de vieux chênes dans le secteur. Il est donc peu probable que cette espèce fréquente régulièrement le site.

❒ Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

• Habitats et caractéristiques

Grande variété de milieux (notamment lisières forestières, mosaïques d'habitats des complexes riverains), à l'exception des zones de monoculture.

• Risque d'incidence

Cette espèce ne pond que sur des plantes situées en zone humide. Le projet n'étant pas situé en zone humide, il n'aura pas d'incidence notable sur les milieux importants pour cette espèce.

De plus, cette espèce ne nécessite pas de faire l'objet de prospections particulières. Le groupe d'experts sur les invertébrés de la convention de Berne considère que seule la sous-espèce Callimorpha quadripunctaria rhodonensis (endémique de l'île de Rhodes) est menacée en Europe.

Chiroptères

Cinq ZSC sont recensées dans un rayon de 20 km autour du projet. Néanmoins, seules 4 sont recensées dans un rayon de 10 km autour du projet :

- la ZSC FR2200566 «Coteaux de la vallée de l'Automne» à 0,9 km du site WEC MATS BETON SAS ;
- la ZCS FR2200382 «Massif forestier de Compiègne» à 4,5 km du site;
- la ZSC FR2200380 «Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville» à 5 km du site ;
- la ZSC FR2200378 «Marais de Sacy-le-Grand» à 8,5 km du site.

Le tableau ci-dessous précise les différentes espèces de chiroptères présentes dans les ZSC recensées dans un rayon de 10 km autour du projet* :

Nom commun	Nom latin
FR2200566 «Coteaux de la vallée de l'Automne»	
Grand Murin	*Myotis myotis*
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
FR2200382 «Massif forestier de Compiègne»	
Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*
Grand Murin	*Myotis myotis*
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*
Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*
FR2200380 «Massifs forestiers d'Halatte, Chantilly, Ermenonville»	
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*
Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*

Ainsi les différentes espèces de chiroptères recensées dans un rayon de 10 km, et dont il est nécessaire de réaliser l'évaluation Natura 2000 sont les suivantes :

- Le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), qui est une espèce vivant principalement dans les forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau, et fréquente également les milieux urbains dotés d'espaces verts.
- Le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*). Il recherche essentiellement comme terrain de chasse des milieux boisés et prairiaux.

** : La ZSC FR2200378 «Marais de Sacy-le-Grand» est présente dans le rayon de 10 km autour du projet, mais aucun intérêt spécifique pour les chiroptères n'y a été déterminé.*

- la **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*) qui fréquente les milieux forestiers assez ouverts, et chasse le long des lisières arborées, ainsi que le long des chemins en forêt.

- Le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), espèce relativement sédentaire, fréquentant les vallées alluviales, les massifs forestiers composés principalement de feuillus et les milieux péri-urbains possédant des jardins. Ses territoires de chasse sont diversifiés : boisements et lisières, parcs et jardins, plans d'eau et rivières. L'eau semble être un élément essentiel à sa survie.

- Le **Murin de Bechstein** (*Moytis bechsteinii*), chiroptère aux moeurs arboricoles qui rendent son étude difficile. C'est une espèce qui chasse la nuit à proximité de son gîte diurne (200 m à 2 km maximum). Le vol est généralement à faible hauteur (30 cm à 5 m). Il se déplace avec agilité dans les espaces restreints et encombrés (feuillage). Son territoire de chasse est la forêt et les habitats humides.

- Le **Grand Murin** (*Myotis myotis*). C'est l'une de nos plus grandes chauves-souris. Nocturne, uniquement par temps doux, elle chasse à la tombée de la nuit, le plus souvent à de faibles hauteurs. Son habitat est caractérisé par des lieux boisés avec des espaces dégagés.

Toutes ces espèces vivent et chassent dans des milieux forestiers ou boisés ainsi que dans les îlots de végétation.

L'augmentation de l'activité du site WEC MATS BETON SAS n'engendre aucun impact sur les habitats des chiroptères. Il n'aura aucune incidence sur ces espèces, d'autant plus qu'il s'agit d'espèces nocturnes alors que l'activité du site est essentiellement diurne.

Oiseaux

Deux ZPS sont recensées dans un rayon de 20 km autour du site du projet :

- la ZPS FR2212001 « Forêts picardes : massifs forestiers de Compiègne, Laigue, Ourscamps» ;
- la ZPS FR2212005 «Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du Roi».

→ZPS FR2212001 « Forêts picardes : Massifs forestiers de Compiègne, Laigue, Ourscamps»

Cette ZPS se situe à 2,5 km du site du projet. Il est donc nécessaire d'évaluer l'incidence du projet sur les espèces d'intérêt communautaire ayant un périmètre d'action pouvant interférer avec le site (indiqué en gras dans le tableau) :

Nom commun	Nom latin	Aire d'évaluation spécifique
Alouette lulu	*Lullula arborea*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	/
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	3,5 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Busard cendre	*Circus pygargus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	/
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Faucon émerillon	*Falco columbarius*	/
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	4 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Gorgebleue à miroir	*Luscinia svecica*	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Milan noir	*Milvus migrans*	10 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Milan royal	*Milvus milvus*	10 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pic mar	*Dendrocopos medius*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pic noir	*Dryocopus martius*	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux

→ZPS FR2212005 « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du Roi»

Cette ZPS se situe à 5 km du site du projet. L'évaluation portera uniquement sur les espèces d'intérêt communautaire ayant un périmètre d'action pouvant interférer avec le site (indiqué en gras dans le tableau).

Nom commun	Nom latin	Aire d'évaluation spécifique
Alouette lulu	*Lullula arborea*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	/
Blongios nain	*Ixobrychus minutus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	3,5 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Cigogne blanche	***Ciconia ciconia***	15 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Grue cendrée	*Grus grus*	/
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pic mar	*Dendrocopos medius*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pic noir	*Dryocopus martius*	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux

→ Etude de l'incidence potentielle du projet sur les espèces dont l'aire d'évaluation spécifique interfère avec le site du projet

❒ Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Cette espèce est généralement présente au sein des coteaux calcaires à végétation herbacée et aux buissons épars.

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

❒ Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) dépend des zones d'eaux offrant une quantité suffisante de poissons.

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

❒ Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Son habitat est constitué de forêts à clairière et coupe, champs avec bosquets et lieux humides. Les massifs forestiers de Compiègne et d'Halatte (inscrits dans les ZPS) constituent des milieux nettement plus attractifs que le site.

Aucun impact n'est à prévoir pour cette espèce.

❒ Busard cendré (*Circus pygargus*)

Rapace de plaines et de collines, le milieu de vie du Busard cendré (*Circus pygargus*) est constitué d'une grande variété de milieux ouverts. Les marais arrières littoraux à prairies humides de fauche ou pâturées, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection.

L'impact du site sera donc inexistant.

❒ Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte sans cesse à la recherche de proies en volant à un ou deux mètres de hauteur. Les champs, les prairies et les friches basses constituent ses terrains de chasse de prédilection, suivies des landes, des coupes forestières et des marais ouverts à prairies humides ou à cariçaies. Les roselières et les massifs boisés sont généralement évités sauf quand des coupes à blanc offrent des milieux ouverts.

L'impact du site sera donc inexistant.

❒ Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Le site du projet ne correspond pas à la zone de chasse de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), qui s'étend des prairies humides aux rives des bras-morts et des dépressions.

Le risque d'incidence du projet sur la Cigogne blanche est donc nul.

❒ Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles. Il est généralement observé au sein de pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes de divers types, forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes, pâturages divers, garrigues, milieux rocheux, zones humides. L'aire de nidification se situe dans des secteurs accidentés en moyenne montagne ou dans de vastes forêts de plaine pourvu que l'accès aérien soit dégagé.

Aucun impact n'est à prévoir sur cette espèce.

❒ Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Pour nicher, l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) s'installe dans des milieux couverts de végétation basse, clairsemée, avec des placettes nues, sèches, voire semi-arides (landes, tourbières, coupes à blanc, régénérations forestières, etc.).

Le site ne présente aucune caractéristique écologique nécessaire à l'Engoulevent d'Europe, l'impact sera donc nul.

❒ Faucon émerillon (*Falco columbarius*)

En hiver, le Faucon émerillon (*Falco columbarius*) fréquente les milieux ouverts : plaines agricoles, landes, polders, friches, grandes baies, bords des étangs et dunes.

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

❒ Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) est une espèce rupestre, elle utilise les falaises aussi bien comme point d'observation élevé pour la chasse que pour nicher, mais elle peut également investir les carrières et constructions humaines élevées, jusque dans les grandes agglomérations.

Le risque d'incidence sur cette espèce liée à l'augmentation de l'activité du site sera très faible.

❒ Milan noir (*Milvus migrans*)

Le Milan noir (*Milvus migrans*) fréquente les grandes vallées alluviales (Rhône, Loire, Dordogne, Garonne et Rhin), près de lacs ou de grands étangs. Les zones de prairies humides ou de plaines agricoles sont aussi occupées de façon régulière. L'espèce montre même une attirance pour nicher en périphérie des décharges d'ordures ménagères.

Le site ne présente aucune caractéristique correspondant aux besoins écologiques de cette espèce, ce qui amène à conclure que le risque d'incidence du projet sur le Milan noir (*Milvus migrans*) est très faible.

❒ Milan royal (*Milvus milvus*)

Le Milan royal (*Milvus milvus*) niche dans les bosquets d'arbres élevés ou dans le bocage mais s'alimente surtout en terrain découvert, cherchant ses proies dans la végétation basse. Dans certaines localités, il a gardé son comportement urbain de charognard, mais en général, il habite dans des secteurs reculés et préservés des perturbations humaines.

L'augmentation de l'activité au sein du site aura donc un impact très faible sur cette espèce.

❒ Pic mar (*Dendrocopos medius*)

Cette espèce vit toute l'année dans les forêts de feuillus avec une nette préférence pour les chênaies et les chênaies-charmaies. Elle est observée régulièrement dans des peuplements composés d'essences à écorce rugueuse comme les Chênes pédonculés et sessiles, Châtaignier, Frêne commun, etc.

Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) est exceptionnel dans les hêtraies pures et évite les résineux (Sapin, Épicéa et Pin noir) mais est observé dans quelques pinèdes à base de vieux Pins sylvestres et mélangées de chênes.

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

❒ Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est une espèce typique des milieux semi-ouverts. Plusieurs éléments sont nécessaires pour assurer sa présence : buisson bas épineux, perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre 1 et 3 m, zones herbeuses et gros insectes. Espèce typique des milieux intermédiaires, elle évite totalement les forêts fermées, mais aussi les milieux ouverts y compris prairiaux quand ils sont complètement dépourvus de végétation ligneuse.

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

❒ Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) est essentiellement inféodée au milieu aquatique tout au long de son cycle annuel (nidification, hivernage et halte migratoire).

Le site étant au sein d'une zone industrielle, il ne présente aucun intérêt pour cette espèce.

L'augmentation de l'activité du site WEC MATS BETON SAS ne présente aucun risque significatif de mortalité pour des espèces animales. Ainsi, les espèces des sites Natura 2000 qui seraient susceptibles de fréquenter le site ne risquent pas de subir une mortalité spécifique liée au projet.

En conclusion, l'augmentation de l'activité au sein du site n'engendre aucune incidence significative directe ou indirecte notable sur les sites Natura 2000.